

ARRETE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LA WANTZENAU

VU le Code Général des collectivités locales et notamment ses articles L 2542-1 et suivants et L 2213-1 et suivants,

VU la loi du 2 Mars 1982 portant décentralisation,

VU le Code de la Route et notamment les articles L.411-1 et R.411-21-1,

VU la demande de la société DIAM Industrie du 11 juin2018,

CONSIDERANT que pour favoriser la desserte des entreprises de la rue Albert Calmette par les poids lourd dans la zone artisanale à la Wantzenau, il y a lieu de prendre des mesures restrictives de stationnement,

ARRETE

<u>Article 1^{er}</u>: Les règles de la circulation routière et piétonne sur le territoire de la Commune de La Wantzenau sont modifiées comme suit :

Réglementation 4.02.01:

Parkings et emplacements de stationnement - Généralités

Il est instauré un stationnement interdit qualifié gênant sur toute la place de retournement à partir du n° 1 rue Albert Calmette (entreprise DIAM Industrie) dans la zone artisanale à la Wantzenau.

- <u>Article 2</u>: La signalisation réglementaire sera mise en place par les services compétents de l'Eurométropole de Strasbourg.
- <u>Article 3</u>: Toute contravention aux dispositions précédentes sera poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.
- Article 4 : Copie de la présente sera adressée à :
 - -Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Bas-Rhin,
 - -Monsieur le Président de l'Eurométropole, voies publiques,
 - -Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de La Wantzenau,
 - -Compagnie des Transports Strasbourgeois, direction d'exploitation,
 - -Monsieur le Colonel du Corps des Sapeurs-Pompiers Professionnels de l'Eurométropole,
 - -Monsieur Serge SAUERBECK, service propreté, EMS.
 - -Aux archives à la Mairie.

Fait à La Wantzenau, 23 octobre 2018

Le Maire Patrick DEPYL

Pour le Maire, l'adjoint délégué

Christophe GEORG



11, rue des Héros CS 70 005 67610 LA WANTZENAU Tél. 03.88.59.22.59 • Fax. 03.88.59,22.50

Courriel : info@la-wantzenau.fr Site Internet : www.la-wantzenau.fr Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi

de 8h15 à 12h et de 15h à 18h.

